



BNP PARIBAS



# BDDF Opérations

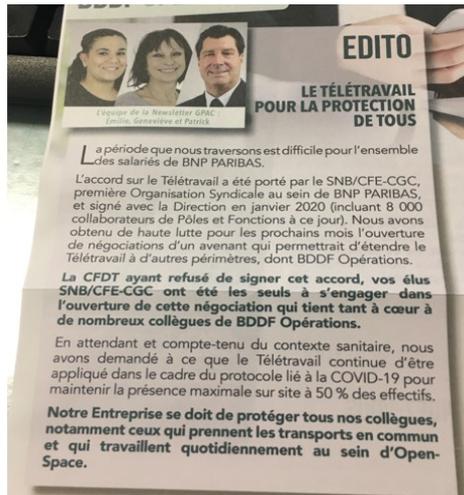
## TÉLÉTRAVAIL...

### les négociations sont en cours

JANVIER 2021

## # POURQUOI TANT DE HAINE ET DE MENSONGES ?

Dans sa NEWSLETTER BDDF OPERATIONS de janvier 2021, le SNB CFE-CGC persiste dans ses attaques et ses mensonges à l'égard de la CFDT (cf nos précédentes communications « la vérité si je mens... le mariage de la carpe et du lapin... »).



Dans son édito sur le télétravail, il est écrit :

**« La CFDT ayant refusé de signer cet accord, vos élus SNB / CFE-CGC ont été les seuls à s'engager dans l'ouverture de cette négociation qui tient tant à cœur à de nombreux collègues de BDDF Opérations ».**

Comment peut-on écrire un mensonge aussi énorme dans la mesure où l'accusée peut facilement démontrer le contraire ?

**OUI, la CFDT a négocié et signé l'accord Télétravail régulier et/ou occasionnel 2020-2023.**

Un exemplaire original sera remis à chacune des parties signataires. Une copie sera remise à chacune des organisations syndicales représentatives au niveau national non signataires de l'accord.

Fait à Paris, le 31 janvier 2020 en 5 exemplaires.

	Noms des signataires	Signatures
Pour BNP Paribas SA	Cécile CRANSAC	
Pour la CFDT	Richard PONS	
Pour le SNB / CFE-CGC	Audrey MNIER	



**L'avenant est en cours de négociation depuis quelques semaines.**

**La CFDT l'a aussi demandé et obtenu sans que cela soit de haute lutte...**

**Il a suffit simplement de le demander à la Direction Générale.**

Une élue CFDT de BDDF Opérations participe d'ailleurs activement aux réunions avec la Direction Générale et a fait un certain nombre de propositions spécifiquement pour les GPAC.



**Si l'objectif de ce nouveau mensonge était de décrédibiliser la CFDT... c'est loupé !**

**À travers ce nouveau mensonge, c'est sans aucun doute l'inverse qui va se produire car les salariés eux ne sont pas dupes de l'objectif recherché...**

**Si la CFDT est aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale chez BDDF opérations, c'est sans aucun doute dû à la confiance que lui font une majorité de salariés !**

**La CFDT voulait rétablir la vérité avant de poursuivre son objectif premier : La défense des droits des salariés !**

**Vos représentant(e)s :**

**Représentant Syndical :**  
Stéphane MATA-JULIEN

**Représentante Syndicale Adjointe:**  
Audrey GALLAND

**Les élu(e)s :**

- Véronique COUDEREAU
- Didier DARNIS
- Tiphaine GUEGUEN
- Philippe GUISLAIN
- Laetitia GUYOT
- Véronique LAGROST
- Pauline LEPRINCE
- Pascal LECOMTE
- Patrick LOURS
- Anne-Priscille MAMET
- Gilles MÉNARD
- Rémy MEYNARD
- Alice NAOURI
- Alexandre PERRET
- Phonesavanh PIERRAT
- Stéphane PRANDI
- Kim Loan ROUABEHIA
- Virginia SAIDANI

**Contact @ :**

**PARIS IRP CFDT CE GPAC**